



Agir pour la biodiversité

10 ans d'actions exemplaires du
concours Capitale française
de la Biodiversité



SOMMAIRE

4

Concrétiser
la trame verte
et bleue et la
gestion écologique

6

Diagnostiquer
les milieux
et améliorer
la connaissance

8

Renaturer
les sols et protéger
la ressource en eau

10

Protéger
les espèces
et leurs milieux
de vie

12

Intégrer
la nature dans
les documents
de planification

14

S'adapter
aux changements
climatiques

16

Relocaliser
les modes
de production

18

Impliquer
les acteurs privés
aux différentes
échelles

20

Favoriser
et soutenir
l'implication
citoyenne

22

Éduquer
et former

24

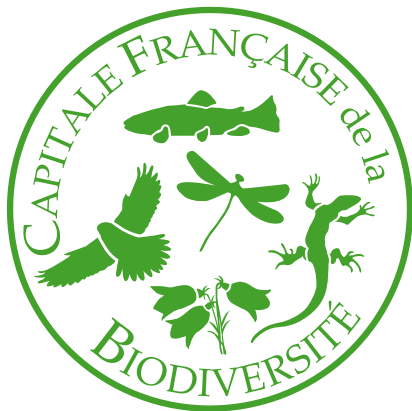
Le concours
Capitale française
de la Biodiversité

26

**Agir
et s'engager**
pour la
biodiversité



La présence de ce picto sur un titre du document indique un lien internet externe associé



Une pédagogie par la preuve

Initié dans le cadre d'un programme européen, le concours Capitale française de la Biodiversité réunissait dès la première année de nombreux partenaires nationaux et régionaux.

Dix ans plus tard, le bilan parle de lui-même : 55 lauréats, une centaine d'ateliers organisés partout en France y compris outremer, 90 visites de terrain, plus de 500 actions exemplaires publiées au fil des 10 recueils thématiques annuels, et disponibles en ligne sur le site du concours.

Conçu comme un outil pédagogique d'auto-évaluation pour les participants, le questionnaire du concours a inspiré de nombreux collectifs régionaux pour élaborer leur dossier de candidature à la reconnaissance « Territoire engagé pour la nature », dont le concours devient un complément dès 2020 dans les régions où cette reconnaissance est déployée. Ce sont les actions exemplaires qui sont au cœur de Capitale française de la Biodiversité : en montrant ce que certains ont réussi à faire, comment ils l'ont fait et pourquoi, on démontre - preuve à l'appui - qu'agir pour la biodiversité est non seulement possible mais aussi facile, utile, et positif pour les territoires.

Concrétiser la trame verte et bleue et la gestion écologique

C'est la connexion entre les espaces de nature qui garantit une biodiversité fonctionnelle. Réseaux de mares, renaturation des berges, plantation de haies... la création d'un maillage d'espaces réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques doit être associée à des pratiques de gestion écologique pour permettre le maintien de la faune et de la flore.

Visite d'une friche urbaine : ces espaces interstitiels et non aménagés peuvent constituer, en milieu urbain, de vrais réservoirs de biodiversité. Ils font partie des maillons d'une trame verte et bleue fonctionnelle. © Marc Barra, ARB Ile-de-France.



À Besançon, une approche naturaliste de la gestion

Besançon développe un ensemble d'actions pour la conservation et une meilleure connectivité de ses espaces verts et naturels. Elle fait évoluer en permanence ses pratiques de gestion en s'appuyant sur une base scientifique solide avec des partenariats forts et un suivi régulier de la biodiversité. La préservation du réseau de pelouses sèches et des milieux semi-ouverts sur les collines bisontines avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté, les propriétaires de vergers et des éleveurs en est une illustration. La commune étudie aussi les pollinisateurs sauvages en milieu urbain et soutient de longue date l'agriculture biologique.



A Besançon, la gestion pastorale est municipale. Bien dimensionnée, elle permet de restaurer les milieux semi-ouverts des collines bisontines. © Gwendoline Grandin, ARB Ile-de-France.

Versailles, pionnière du zéro pesticide

L'arrêt des pesticides dans la gestion des espaces publics versaillais commence dès 2005 par les parcs et jardins. La voirie en fait de même à partir de 2006, le patrimoine arboré en 2007 et enfin les 4 cimetières de la ville en 2009. Un travail est alors mené pour en végétaliser les allées et les trottoirs, laisser des espaces en prairie, planter des espèces locales et vivaces, assurer un suivi de la flore et la faune (via les protocoles de sciences participatives Propage et Florilèges prairies). Premier cimetière labellisé EcoJardin en 2012, le cimetière des Gonards en est le plus bel exemple et devient une composante à part entière de la trame verte urbaine.

Vue sur le cimetière des Gonards à Versailles, dans lequel la ville a même installé des ruches pour la production de miel. © Jonathan Flandin, ARB Ile-de-France.

Diagnostiquer les milieux et améliorer la connaissance

Pour intégrer au mieux les enjeux de biodiversité dans l'aménagement du territoire, les collectivités affinent leurs connaissances par la réalisation d'inventaires naturalistes et de diagnostics écologiques. Le succès des démarches participatives associant jardiniers et habitants témoigne d'un changement de regard sur notre environnement et contribue au développement d'une connaissance locale des milieux.

La réalisation d'inventaires ou de diagnostics nécessite parfois la mobilisation d'une expertise naturaliste spécifique, existante dans les réseaux associatifs, institutionnels ou professionnels. C'est le cas ici à Saint-Privat de Vallongue pour l'inventaire des papillons de jour. © Saint-Privat-de-Vallongue.



Partager la connaissance, la devise de Morne-à-l'Eau

Morne-à-l'Eau a largement investi dans la connaissance de la biodiversité, en finançant inventaires, suivis et travaux de thèse. C'est la volonté conjointe des élus et services, par le biais de partenariats durables avec l'Etat, le Parc national de la Guadeloupe, le Conservatoire du Littoral, des universitaires ou des partenaires associatifs, qui a permis de constituer ce solide socle de connaissances. A titre d'exemple, la trame verte et bleue a fait l'objet d'une analyse croisée entre élus, agriculteurs et habitants pour aboutir à l'élaboration de recommandations collectives, appropriées par tous et traduites dans le plan local d'urbanisme. Les différents diagnostics enrichissent à la fois les pratiques de gestion de la commune et les opérations de restauration de milieux.



Vue sur la plaine agricole de Grippon, objet de concertation avec les agriculteurs pour l'élaboration de la trame verte et bleue. © Aurore Micand, Plante & Cité.

Au Val d'Ille-Aubigné, le diagnostic fonde l'action

Depuis 2013, la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné réalise des actions de protection de la biodiversité dans le cadre de son Schéma local de la trame verte et bleue. Sur ses 19 communes, cartographies et diagnostics écologiques structurent un plan d'actions concret et adapté aux moyens du territoire : création d'une mare dans une zone d'activité, réaménagement d'anciennes lagunes d'assainissement, plantation de haies bocagères dans le cadre du programme Breizh Bocage, aménagement de passages à faune sous des voiries routières, réalisation de sentiers pédagogiques...



L'aménagement de passages existants sous voirie afin de les rendre attractifs pour la faune s'accompagne d'un suivi photographique pour évaluer leur efficacité. © Marc Barra, ARB Ile-de-France.

Renaturer les sols et protéger la ressource en eau

Le sol et l'eau sont des compartiments de l'environnement essentiels à la vie. De leur qualité dépend le bon fonctionnement des écosystèmes et l'ensemble des services écosystémiques qu'ils nous apportent (eau potable, régulation des inondations, support de biodiversité...). Des collectivités investissent pour les préserver ou restaurer leurs fonctions essentielles.

Le bon fonctionnement des sols repose sur la diversité des macro- (comme ce carabe) et micro-organismes qui y vivent. Pour préserver des sols agricoles, naturels et forestiers fonctionnels, un des enjeux majeurs pour l'avenir est d'entrer dans une économie circulaire des sols pour les aménagements urbains, en produisant des sols fertiles à partir des déchets de la ville. © Maxime Zucca.



Protection de l'eau et biodiversité à Rouen Normandie Métropole

Rouen Normandie Métropole (Seine-Maritime) contractualise avec des exploitants agricoles pour favoriser la culture de céréales sans intrants sur les terres silicoles dont elle est propriétaire. L'objectif est double : préserver la ressource en eau potable en évitant les pollutions aux pesticides et nitrates, mais aussi favoriser la flore messicole, compagne des moissons depuis des millénaires pour certaines espèces et gravement menacée par l'industrialisation agricole. La collectivité développe aussi un réseau de mares publiques et privées, suivi régulièrement, et complété chaque année par une vingtaine de créations ou restaurations de mares qui permettent de reconnecter des populations d'amphibiens isolées.



Champ de céréales dans le cadre du programme de protection des messicoles, sur Les Terres du Moulin à vent.
© Gilles Lecuir, ARB Ile-de-France.

Avignon désimperméabilise ses remparts



Élément patrimonial et paysager majeur, les remparts d'Avignon étaient jusqu'en 2010 bordés de parkings imperméabilisés et saturés en été. La ville a transformé radicalement ces presque 5 kilomètres linéaires avec une circulation verte ombragée et apaisée à destination des piétons et cyclistes et un système de transport en commun électrique. Suppression et désimperméabilisation des parkings ont ouvert la voie pour la renaturation des sols et l'introduction, sous l'ombrage de grands platanes, d'une strate de plantes vivaces herbacées fleuries adaptées au contexte méditerranéen. Leur gestion différenciée permet l'accueil de la biodiversité : fauche tardive de certaines bandes, paillage naturel et sélection des plantes les plus adaptées aux conditions agro-climatiques.

La désimperméabilisation et la renaturation des sols avec des plantations, comme cette prairie fleurie au pied des remparts, permet de concilier fonctionnalités écologiques et projet paysager. © Cécile Vo-Van, Cerema.

Protéger les espèces et leurs milieux de vie

Préserver la biodiversité est un préalable au bon fonctionnement des espaces de nature. Cela nécessite de préserver les habitats naturels existants, de les gérer voire de les restaurer lorsque c'est nécessaire et parfois d'aménager des habitats de substitution à la faune et la flore existantes. Les démarches collectives favorisent l'acceptation et l'efficacité des mesures de protection des espaces à forts enjeux de biodiversité.

Les tortues marines ont besoin de plusieurs milieux pour leur cycle de vie : récifs coralliens, herbiers, plages... Pour les collectivités d'outre-mer, comme ici aux Antilles, c'est la préservation de l'ensemble de ces habitats et aussi la protection vis-à-vis des activités anthropiques qui permettront de restaurer les populations.

© Aymeric Bein, Office français de la biodiversité.

Bonnelles : se mobiliser pour protéger les espaces

La réserve naturelle des étangs de Bonnelles est un exemple de mobilisation locale pour la protection des zones humides. Créée en 1990 sous forme de réserve naturelle volontaire face à un projet immobilier, le travail continu de gestion et de restauration des milieux a mené à son classement en réserve naturelle régionale en 2017. Vingt-cinq années au cours desquelles la commune et le parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse ont géré, préservé, renforcé la valeur environnementale du site qui est aussi support d'actions de sensibilisation des habitants.



Les usages et les actions pour le maintien des habitats et espèces de la réserve naturelle régionale des étangs de Bonnelles sont déterminés par un plan de gestion, dont le suivi est assuré par un agent du parc naturel régional.

© Jonathan Flandin, ARB Ile-de-France.

À Lille, bâti rime avec biodiversité



La ville de Lille a développé une expertise certaine dans la prise en compte de la faune et de la flore lors des opérations de rénovation du bâti ancien et classé. Ainsi les travaux de restauration de la Contregarde du Roi à la Citadelle ont été l'occasion de concilier restauration des murs et préservation d'une flore rare et sensible et de ménager les lieux d'hibernation des colonies de chauves-souris. Lors de chaque restauration de beffroi ou clocher, la coordination entre écologue municipal, services des bâtiments, architecte des bâtiments de France et entreprises permet de favoriser l'accueil des rapaces, étourneaux et autres chiroptères tout en évitant la présence de pigeons non désirés.

Gîte d'hibernation pour chauves-souris à la Contregarde du Roi dans le parc de la Citadelle, en plein coeur de Lille.
© Gilles Lecuir, ARB Ile-de-France.

Intégrer la nature dans les documents de planification

En définissant un projet de territoire sur le long terme, la planification est le premier levier des collectivités en faveur de la biodiversité. La palette d'outils mobilisables dans les documents d'urbanisme est large. Protection, connaissance, maîtrise foncière, acquisition et contractualisation se complètent pour engager tous les acteurs du territoire dans un projet vertueux pour la nature comme pour les habitants.

Certains enjeux de biodiversité peuvent prendre corps dans différents documents de planification, traduits ensuite concrètement sur le terrain. C'est le cas au plateau de Haye à Nancy, où la rénovation urbaine du quartier a été associée à de grandes opérations de reconquête de la biodiversité par la végétalisation. © Gilles Lecuir, ARB Ile-de-France.

Rennes : la planification écologique à toutes les échelles

Rennes offre une très large palette d'exemples de prise en compte de la biodiversité dans ses documents de planification. A l'échelle métropolitaine, son Schéma de cohérence territorial est fondé sur des diagnostics écologiques fins, à l'origine de l'identification de « milieux naturels d'intérêt écologique ». Ils constituent un dispositif unique en matière d'intégration des enjeux de biodiversité aux étapes de planification. Dans le Plan local d'urbanisme, une orientation d'aménagement et de programmation « projet patrimonial et paysager » croise approche paysagère (géographique, topographique) et écologique (trame verte et bleue) et affiche la volonté d'associer patrimoine bâti et patrimoine naturel.



Faire du patrimoine naturel existant une chance pour l'aménagement passe aussi par les règlements de ZAC. Ici, à la Courrouze, le patrimoine naturel hérité de la friche préexistante est devenu un des éléments de conception du nouveau quartier.

© Gilles Lecuir, ARB Ile-de-France.

Muttersholtz, dialogue et outils de protection



Le Plan local d'urbanisme du village de Muttersholtz prend en compte de manière fine la trame verte et bleue du territoire. Zonage et règlement mobilisent tous les outils disponibles pour rendre le territoire plus perméable au vivant : inconstructibilité totale dans les réservoirs de biodiversité, interdiction de tout remblai en zone agricole et naturelle, recul de constructibilité de 6 m le long de tous les cours d'eau en agglomération, classement en espace boisé des ripisylves, création d'emplacements réservés pour renforcer les continuités écologiques, notamment en zone céréalière. Ce travail réglementaire s'inscrit dans une démarche de dialogue et d'action volontaire avec les propriétaires et exploitants agricoles, par exemple au travers du système d'obligation réelle environnementale.

Le travail de planification en faveur de la biodiversité s'accompagne d'une culture de la nature, à l'exemple du SensoRied, un sentier pédagogique et sensible de découverte de la nature et des paysages de la plaine inondable, devenu un véritable atout touristique. © Muttersholtz.

S'adapter aux changements climatiques

Urbains ou ruraux, les territoires sont au cœur des enjeux liés aux changements climatiques. Que l'on parle d'atténuation ou d'adaptation, les solutions fondées sur la nature et leurs multiples co-bénéfices font partie des stratégies sans regrets pour améliorer la résilience des territoires. Santé, prévention des inondations, réduction des îlots de chaleur, amélioration de la qualité de l'air... s'inspirer de la nature constitue le pré-requis de toute transition.

1,8km de berges et 485 mètres rendus à la rivière tout en contribuant à supprimer 120 ha de zones inondables : la réouverture de l'Ondaïne, projet porté par Saint-Etienne Métropole, illustre la plus-value à investir dans la renaturation des cours d'eau et la requalification des berges. © Gilles Lecuir, ARB Ile-de-France.

Le plan Canopée de la Métropole de Lyon

La Métropole de Lyon associe depuis plusieurs années son travail sur le climat à celui sur la place de l'arbre et de la nature sur son territoire. Dans son plan Canopée, elle fixe des objectifs ambitieux d'augmentation des surfaces d'espaces ombragés pour répondre au défi des îlots de chaleur urbains. La Métropole travaille aussi à la désimperméabilisation des espaces urbains et au stockage de l'eau de pluie, et parie sur la diversité en élargissant et variant la palette des essences d'arbres plantées. Elle mène des recherches pour mesurer et qualifier la capacité des arbres à fournir le service de rafraîchissement naturel aux citoyens, mais expérimente aussi la restauration des sols urbains dans une logique d'économie circulaire.



L'aménagement de la rue Garibaldi inclut un monitoring pour évaluer la capacité des arbres à lutter contre les îlots de chaleur urbain par évapotranspiration.
© Laurence Danière, Métropole de Lyon.

Saint-Paul de la Réunion : restaurer les milieux pour s'adapter

Riche d'une grande diversité d'habitats naturels et d'espèces endémiques, Saint-Paul de La Réunion est en première ligne aux effets du changement climatique. Érosion du littoral et risque de submersion marine, pollution du lagon, dépérissement du corail... la commune a engagé avec les professionnels du tourisme un réaménagement pour concilier activités de loisirs et fonctionnement écologique. Elle a créé une sub-mangrove expérimentale qui joue un rôle de tampon en cas de houle combinée à des pluies entraînant un fort ruissellement. Plus haut, une zone naturelle de savane proche des habitations fait l'objet d'un aménagement léger. La fréquentation permet de lutter contre la fermeture de ces milieux herbacés et de prévenir le risque incendie.

Sur la plage de l'ermitage, les racines des filaos témoignent du niveau de la plage avant érosion. © Cécile Vo-Van, Cerema.

Relocaliser les modes de production

Économie circulaire, recyclage, consommation de proximité, usage de matériaux écologiques... Ces démarches cherchent à associer qualité des services, préservation des ressources et faible impact environnemental. La conservation de la biodiversité est alors à la fois une cause et une conséquence de ces modes de production relocalisés.

A Couesnon Marches de Bretagne comme ailleurs, les bords de route sont fauchés. Mais ici, pour favoriser la biodiversité, les produits de fauche sont directement exportés... et valorisés dans une unité de méthanisation locale. © Jonathan Flandin, ARB Ile-de-France.



Une école frugale à Rosny-sous-Bois

Mené par une équipe d'architectes et d'ingénieurs municipaux, le groupe scolaire des Boutours est un exemple d'architecture frugale, pédagogique, économe en matières, en machines, et tournée vers le climat et la biodiversité. Construite avec et pour les élèves via des chantiers participatifs, l'école est conçue selon les principes du bioclimatisme et du low-tech, avec l'objectif de minimiser son empreinte écologique. Ainsi, l'ensemble des matériaux provient de filières locales, et la réutilisation de la structure d'une halle a permis de conserver au maximum les arbres existants. Les végétaux sont omniprésents, tant dans les matériaux bio-sourcés (bois, paille, terre), que dans la cour d'école ou sur la toiture, végétalisée et comestible.



La structure porteuse de l'école est constituée uniquement de bottes de paille enduite, issue d'une culture céréalière biologique située en Seine-et-Marne. © Gilles Lecuir, ARB Ile-de-France.

La régie agricole de Mouans Sartoux, une référence internationale

La régie agricole municipale de Mouans-Sartoux est devenue en quelques années une référence nationale et internationale, tant sur son principe de fonctionnement et ses infrastructures agro-écologiques que sur son articulation avec l'éducation à l'environnement. Elle est le principal fournisseur maraîcher 100% bio des cantines scolaires depuis janvier 2012. Pour assurer une consommation de légumes toute l'année, la commune s'est aussi dotée d'un atelier de transformation et de surgélation. En parallèle, chaque école possède son jardin écologique à compostage où sont cultivés les mêmes produits que ceux consommés à la cantine.

La ferme municipale emploie 3 personnes et produit 24 tonnes de légumes sur 6 ha pour un budget de fonctionnement de 70 000 € par an.
© Gilles Lecuir, ARB Ile-de-France.

Impliquer les acteurs privés aux différentes échelles

Le secteur privé est concerné par le développement de pratiques basées sur la préservation des écosystèmes et des services rendus. De nombreuses initiatives témoignent de la mobilisation des entreprises et porteurs de projets privés auprès des collectivités, que ce soit en termes d'opportunité de financement, d'expertise ou pour la requalification d'un site industriel.

L'Eurométropole de Strasbourg a engagé une charte partenariale « Tous unis pour plus de biodiversité » à l'attention des acteurs privés du territoire. En contrepartie de leur engagement, la métropole les accompagne avec des conseils. Ici, visite d'une mare créée par une entreprise.

© Jérôme Dorkel, Eurométropole de Strasbourg.

Agir ensemble à Saint-Privat de Vallongue

Grâce à la mobilisation des acteurs publics (parc national, réserve de biosphère, autres collectivités) mais aussi privés (agriculteurs, éleveurs, forestiers), cette commune rurale de moins de 250 habitants a effectué une transition rapide vers le zéro pesticide et la gestion écologique. Elle anime également un atlas de la biodiversité communale associant habitants, école et partenaires. Nombre de ses actions sont conduites au bénéfice de la préservation de la nature mais aussi de l'attractivité touristique. C'est le cas de la dépollution lumineuse de son village-vacances municipal en lien avec la réserve de ciel étoilé des Cévennes, de l'aménagement d'une voie verte sur l'ancienne voie ferrée qui traverse la commune ou encore de la préservation et la restauration du paysage agro-pastoral des Cévennes.



Esprit parc national est une marque collective qui valorise produits et services d'acteurs engagés pour la préservation des patrimoines des parcs nationaux. © Gilles Lecuir, ARB Ile-de-France.

La communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre renature les friches



Ancienne fonderie devenue friche industrielle, le site Miroux a fait l'objet d'une renaturation en zone d'expansion des crues. Réalisée avec le concours de l'établissement public foncier de Nord-Pas de Calais, la reconquête du site a permis de rétablir une continuité écologique aquatique sur le bassin versant de la Solre et de favoriser la circulation piscicole (réouverture du ruisseau, reméandrage, effacement de seuil). Au-delà de son rôle hydrologique, l'aménagement du site est destiné à accueillir une biodiversité spécifique et profiter aux riverains. La collectivité envisage de classer cet espace en zone naturelle afin de le protéger sur le long terme.

Travaux d'aménagement de la friche Miroux. Situé dans l'aire d'alimentation de captage, ce site a toute son importance quant à la protection de la ressource en eau. © CA Maubeuge Val de Sambre.

Favoriser et soutenir l'implication citoyenne

Des jardins partagés aux chantiers collectifs et des conseils locaux de la biodiversité aux projets de co-conception d'espaces publics, les initiatives participatives fleurissent dans les communes. Pour fédérer les énergies, assurer leur pérennité ou faciliter leur mise en œuvre et le respect de la biodiversité, les collectivités ont un rôle clé à jouer avec les acteurs du territoire. Participer se conjugue au pluriel !

Les concepteurs des projets d'aménagement ou de réhabilitation d'espace public peuvent parfois organiser des chantiers collectifs, souvent vecteurs d'une meilleure appropriation des projets. En voici une belle illustration à Courbevoie, avec un chantier pédagogique de végétalisation avec des scolaires. © Isabelle Pardon.



Grande-Synthe cultive la participation citoyenne

La préservation de la biodiversité continue d'être une priorité pour la commune de Grande-Synthe, première Capitale française de la Biodiversité en 2010. L'objectif d'une ville nourricière se conjugue à celui de créer ou restaurer des espaces de nature accueillants pour la biodiversité non-cultivée au profit du maillage écologique urbain. La création d'un verger pédagogique et expérimental de trois hectares dès 1990 a été complétée depuis par 20 vergers, 6 jardins populaires, une grainothèque, une ferme urbaine de neuf hectares et de nombreuses actions impliquant les habitants, notamment au travers des sciences participatives.



A la fois nourricier et créateur de lien social, le jardin partagé peut aussi participer au cadre de vie des habitants, comme ici au cœur de ce quartier de Grande-Synthe.
© Florian Fournier, Cerema.

À Strasbourg, ça pousse en ville

« Strasbourg ça pousse » est le portail unique pour la végétalisation citoyenne : les habitants peuvent proposer leur projet de nature en ville, que ce soit l'installation de plantes grimpantes, des plantations au pied des arbres ou la déminéralisation d'un trottoir... Le site internet met également à disposition une carte des espaces de nature en ville où s'investir et des ressources documentaires pour passer à l'action. Collectifs et entreprises peuvent aussi s'engager au travers de la charte « Tous unis pour plus de biodiversité » et bénéficier ainsi de formations et d'animations régulières.



Cet exemple de désimperméabilisation d'un trottoir et de plantations citoyennes montre bien l'ampleur de certaines réalisations et les nouveaux paysages créés.
© Gwendoline Grandin, ARB Ile-de-France.

Éduquer et former

Pour permettre à chacun de se sentir concerné et d'agir à son niveau, il est nécessaire de faciliter la compréhension des enjeux autour de la biodiversité et de rendre accessible les informations sur l'état des milieux et des espèces. Les supports pédagogiques ou les parcours d'apprentissage s'adaptent alors au public visé (professionnels, scolaires, grand public) et aux moyens disponibles.

À Lyon, la ville a constitué un réseau d'experts en biodiversité parmi les jardiniers de chaque arrondissement, avec un programme de montée en compétences sur deux ans incluant des ateliers et initiations mensuelles. © Ville de Lyon.

Les guides pédagogiques d'Albi

Avec ses partenaires locaux, Albi a édité ces dernières années trois guides naturalistes de très grande qualité sur les oiseaux, les insectes et les mammifères qu'on peut rencontrer sur la commune. Diffusés aux publics scolaires et mis à disposition dans les lieux publics, ces ouvrages contribuent à faire connaître la biodiversité locale. Ils sont complétés par des actions concrètes avec les associations locales pour protéger des colonies d'hirondelles, créer des sentiers pédagogiques, donner à voir les faucons pèlerins qui nichent tout en haut de la cathédrale ou encore créer des potagers « incroyables comestibles » dans l'espace public (avec dates de cueillette).



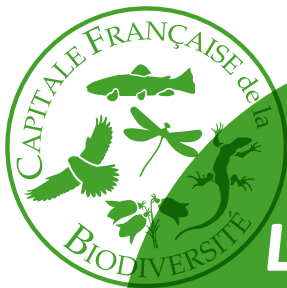
Système de panonceaux de couleurs pour indiquer aux usagers quand ils peuvent se servir en fruits, légumes ou herbes aromatiques, dans le parc de Rochegude en centre-ville.
© Gilles Lecuir, ARB Ile-de-France.

Sensibilisation à la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire



La communauté d'agglomération de Marne et Gondoire investit dans la sensibilisation et l'implication des habitants. Elle a notamment réalisé en 2013 une malle pédagogique sur l'agriculture à destination des écoles. Les enseignants disposent ainsi d'outils sur l'agriculture locale pour les élèves des cycles 2 et 3. Plus largement, dans le cadre de son Plan climat air énergie territorial, l'agglomération a créé une instance citoyenne pour co-construire sa stratégie et son plan d'action. Ce « club climat » regroupe plus de 150 citoyens volontaires qui travaillent dans le cadre d'ateliers réguliers, notamment sur le lien avec la biodiversité et les solutions fondées sur la nature.

Animation « La fresque du Climat »
avec le Conseil municipal des enfants
de Bussy-Saint-Georges. © CA Marne et Gondoire.



Le concours Capitale française de la Biodiversité

Depuis 10 ans,
le concours Capitale
française de la Biodiver-
sité identifie et valorise les
meilleures pratiques des
communes et intercom-
munalités françaises en
faveur de la nature.



La participation au concours Capitale française de la Biodiversité est ouverte à toutes les communes et intercommunalités françaises. Autour d'un thème différent chaque année, il leur est demandé de présenter trois actions exemplaires qu'elles ont réalisées sur le territoire, directement ou avec leurs partenaires locaux.

Les actions présentées sont évaluées en triple lecture par le comité scientifique et technique du concours, puis publiées dans le recueil d'actions annuel. Les meilleures candidatures font l'objet d'une visite de terrain, qui donne lieu à un rapport et les meilleures collectivités au vu du thème de l'année peuvent se voir décerner un trophée, dont celui de Capitale française de la Biodiversité.

www.capitale-biodiversite.fr

Des ressources utiles

Des actions exemplaires à découvrir



Au-delà d'un concours qui permet de désigner la Capitale française de la Biodiversité de l'année et les meilleures collectivités par catégorie (villages, petites villes, villes moyennes, grandes villes, intercommunalités), l'opération est avant tout un dispositif de sensibilisation

et de formation, d'identification et de valorisation des bonnes pratiques, d'animation territoriale et d'échanges entre les acteurs locaux. Chaque année, les organisateurs du concours publient un recueil des meilleures actions identifiées en lien avec le thème de l'année, pour source d'inspiration.

www.capitale-biodiversite.fr/liste-experiences

Des ateliers et visites inspirantes



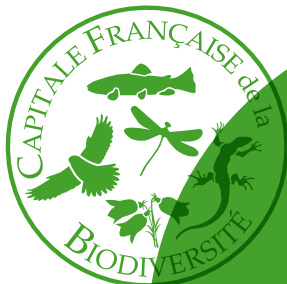
Visites de terrain, ateliers techniques, conférences, webinaires, sont aussi autant d'occasions de montrer partout en France les innovations, progrès, actions exemplaires des collectivités françaises avec leurs partenaires publics et privés. Les organisateurs du concours Capitale française de la Biodiversité s'attachent à diffuser et valoriser à l'international l'expertise des collectivités françaises en matière de biodiversité.

www.capitale-biodiversite.fr/ateliers

Des outils complémentaires

Trame verte et bleue, génie écologique, espèces exotiques envahissantes, zones humides, Natura 2000 ou encore outre-mer... Les centres de ressources de l'Office français de la biodiversité sont les outils complémentaires indispensables pour aller plus loin, concevoir concrètement son projet, développer les compétences et accompagner techniquement l'ensemble des acteurs pour une mise en œuvre efficace et massive des politiques publiques favorables à la biodiversité.

<https://professionnels.ofb.fr/fr/centres-de-ressources>



Agir et s'engager pour la biodiversité

Plusieurs autres dispositifs nationaux accompagnent les collectivités dans leur engagement pour la biodiversité, pour connaître leurs spécificités locales, concevoir un projet adapté et le mettre en œuvre.

Les Atlas de la biodiversité communale : connaître pour mieux protéger



La démarche d'atlas de la biodiversité communale ou intercommunale constitue un outil d'aide à la décision pour la préservation du patrimoine naturel. Par l'acquisition de connaissances naturalistes précises, et souvent participatives, il permet d'obtenir un inventaire cartographié des habitats, de la faune et de la flore d'un territoire. L'implication de tous pour la collecte des données et la construction des recommandations facilite l'appropriation des enjeux locaux, la préservation de la biodiversité sur le terrain et son intégration dans les documents de planification du territoire. Le dispositif est porté par l'Office français de la biodiversité.

<https://abc.naturefrance.fr>

Territoires engagés pour la nature : un plan d'action pour la biodiversité



L'initiative « Territoires engagés pour la nature » salue et accompagne les collectivités dans la conception et la mise en œuvre d'un plan d'action en faveur de la biodiversité sur trois ans.

Pour élaborer ce projet de territoire, elles peuvent s'appuyer sur l'ensemble des acteurs de l'environnement, et en particulier les agences régionales de la biodiversité. Une fois la reconnaissance obtenue, les collectivités bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour la mise en œuvre de leur projet, et des accès facilités à des financements. La démarche est animée nationalement par l'Office français de la biodiversité.

<https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires>

La démarche Ecoquartier : concevoir la ville durable



Construite autour de 4 dimensions et 20 engagements, la démarche Ecoquartier guide et valorise les opérations d'aménagement durable exemplaires. Le référentiel liste les bonnes questions à se poser pour les aménageurs, et le label est attribué étape par étape tout au long du projet d'aménagement. La préservation de la biodiversité fait partie des exigences du label, à prendre en compte dès l'amont, et à évaluer régulièrement pendant toute la durée de vie du quartier. Un guide d'évaluation de la biodiversité a d'ailleurs été spécifiquement conçu pour ce suivi écologique des écoquartiers.

www.ecoquartiers.logement.gouv.fr

Le Label EcoJardin : référence pour la gestion écologique



La démarche EcoJardin s'appuie sur les principes de l'écologie scientifique pour adapter les pratiques de gestion à la biodiversité. Guide technique, le référentiel accompagne les gestionnaires et décrit avec précision les recommandations pour la mise en œuvre de la gestion écologique. Le label EcoJardin, mentionné dans le plan Biodiversité aux côtés du label Terre saine, communes sans pesticides, valorise la qualité du travail des jardiniers dans une démarche d'amélioration continue.

www.label-ecojardin.fr

Quels financements pour avancer ?

Si certains projets favorables à la biodiversité peuvent se mettre en place à budget constant, d'autres nécessitent un accompagnement financier ou en termes d'ingénierie. Localement, les Régions, les Agences de l'eau et les Agences régionales de la biodiversité sont des acteurs majeurs de ces accompagnements.

L'Etat a également mis en place une plateforme pour centraliser l'ensemble des dispositifs d'aide (appels à projet, aide financière, aide en ingénierie) à l'échelle européenne, nationale ou locale.

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr>



À la lumière de dix grands enjeux pour la biodiversité dans les territoires, ce document dresse un panorama de la diversité des actions exemplaires menées par des collectivités françaises en faveur de la nature. Pour cela, il puise dans le vivier d'expériences acquis par le concours Capitale française de la Biodiversité. Milieu rural ou urbain, insulaire ou continental, métropole ou village, un point commun : la volonté d'agir pour la biodiversité.